

Le tour des Vaches Rouges (départ Puy-de-Dôme)

Au départ de : Égliseneuve-d'Entraigues

Le tour des Vaches Rouges, à réaliser en 8 ou 11 jours, est un magnifique itinéraire de randonnée situé sur les hauts plateaux préservés du Cézallier entre monts du Cantal et massif du Sancy avec des vues à couper le souffle.

Description détaillée :

Étape 1 – Égliseneuve-d'Entraigues - Brion

Distance : 16 km

Durée : 5 h 15

Altitudes : 941 m / 1 277 m

Dénivelé cumulé positif : 610 m

Lieu de départ : parking place du Lavoir à Egliseneuve-d'Entraigues (à proximité du cimetière et des chambres d'hôtes Le Chalet Familial)

(Contact mairie 04 73 71 90 13)

Départ - Aller vers la poste et rejoindre la D 128. L'emprunter, direction Espinchal, jusqu'au pont sur la Rhue.

1 - Monter la route à gauche puis dans un grand virage vers la droite, partir à gauche et gravir un chemin à travers bois. Aux maisons, poursuivre à gauche la montée (V1 : vue sur le massif du Sancy). À la route, aller à gauche et 100 m après La Clide, prendre à droite un chemin sur 80 m jusqu'à une barrière. Tourner à droite puis plus loin, passer une 2ème barrière. Continuer tout droit en suivant la clôture. Franchir une 3ème barrière (V2: vue sur le massif du Cantal) puis une 4ème. Poursuivre jusqu'à une route.

2 - Partir à droite et dans Redondel, virer à gauche. Continuer le chemin (V3 : vue sur les massifs du Cantal et du Sancy) jusqu'à une barrière. La franchir et descendre dans la vallée en longeant la clôture jusqu'à ce que celle-ci bifurque à droite. Poursuivre en face. Franchir une 2ème barrière et descendre dans les bois. Traverser le ruisseau et continuer jusqu'à la croix du Marquis. Aller tout droit jusqu'à Espinchal. Au premier croisement dans le village, tourner à droite puis tout de suite à gauche (P1 : fontaine).

3 - Juste après l'église, descendre la route à droite. Au croisement, traverser le pont et prendre à gauche la route menant à Sandalouze. Traverser ce village et continuer pendant 800 m sur la route qui devient un large chemin. Poursuivre ce chemin (V4: vue sur le Sancy et le puy de Dôme) jusqu'au lac d'En-Haut à La Godivelle puis descendre dans le village (P2 : fontaine et église) jusqu'au pont. (À droite, à 20 min AR, le lac d'En-Bas).

4 - Rester sur la route principale, passer devant le cimetière et après 600 m, prendre le chemin à gauche. Franchir un ruisseau et monter à droite dans la forêt. À la sortie du bois, continuer en face. Au croisement, monter à gauche. À l'intersection suivante, aller à droite sur une sente longeant un

large chemin caillouteux (V5 : vue sur la butte de Brion). Au croisement en T, partir à droite. À Brion, juste avant la route, monter à droite. En haut du village, faire le tour du foirail par la droite jusqu'au panneau d'étape, situé près du dernier buron (à 20 min AR, vue à 360° au sommet de la motte féodale).

Étape 2 – Brion - Anzat-le-Luguet

Distance : 17 km

Durée : 5 h 15 Altitudes : 1 113 m / 1 345 m

Dénivelé cumulé positif : 405 m

Lieu de départ : Brion “Le Foirail” à Compains

Départ - Du panneau d'étape, situé sur le foirail de Brion près des panneaux d'information, continuer tout droit (à 20 min AR, vue à 360° au sommet de la motte féodale) puis, aussitôt, descendre 250 m sur la route jusqu'à un chemin herbeux.

1 - Virer à droite dans ce chemin entre 2 clôtures. Au carrefour en T, prendre à droite puis tout de suite à gauche. À une route, monter en face un large chemin. Au croisement en T, partir à droite. À la route, descendre à gauche. Au croisement routier dans Jassy, aller à droite, traverser le pont et emprunter la route principale sur 2 km jusqu'à la fourche à l'entrée de Boutaressse. Prendre à gauche une petite route. À l'abreuvoir, partir à droite sur 120 m jusqu'à la jonction avec la variante rejoignant Pradiers.

2 - Prendre à gauche un passage atteignant rapidement une route. Aller à gauche et l'emprunter sur 400 m. Virer à droite sur un chemin menant à nouveau à la route. La suivre sur 50 m puis monter à droite sur un large chemin. Après une courbe en S, continuer la montée par la gauche. Rejoindre une route. Partir à gauche puis plus loin à droite jusqu'au parking à l'entrée de Parrot.

3 - Descendre à gauche après le parking et suivre la route direction Le Buffier. Au niveau d'une maison en ruines, prendre le chemin à gauche. Après un virage à droite (V1 : vue du Forez à La Margeride et sur le Mézenc), continuer la descente (V2 : vue sur le cirque d'Artoux) puis traverser un ruisseau. À la fourche, prendre à gauche puis monter jusqu'à une route. La traverser et s'engager à gauche sur le large chemin. Traverser le village Le Luguet jusqu'à la chapelle (table de pique-nique).

4 - Descendre à droite sur la route puis prendre le 2ème chemin à droite. Au croisement en T (gros rocher) descendre à gauche jusqu'à la route, l'emprunter à droite et virer aussitôt à gauche. Longer l'église d'Anzat-le-Luguet jusqu'au panneau d'étape près du parking.

Variante n°1 – Puy-de-Dôme Aller vers Ardes-sur-Couze

Distance : 24 km

Durée : 7 h 30

Dénivelé cumulé positif = 420 m

Lieu de départ : Brion-Bas. À la cabane de Berger Transhumance (oeuvre d'art “Horizons Sancy 2017”) située en bordure de la route d'accès au foirail, à 30 m de son croisement avec la RD 36.

Départ : Descendre vers la RD 36, la traverser et continuer tout droit. Laisser un chemin à droite.

Franchir le ruisseau sur un ponton et rejoindre le chemin. Poursuivre jusqu'à La Cabane. Prendre la D 126 (direction Ardes-sur-Couze) sur 20 m puis la D 142 (direction Rentières). 30 m avant un virage à

droite, monter à gauche sur le chemin en direction des éoliennes. Passer la barrière de droite et atteindre l'éolienne numérotée 1 (vue sur la vallée de Rentières). Passer une 2ème barrière puis, 150 m après, une 3ème au niveau de la route. La suivre à gauche, jusqu'à la barrière métallique au niveau de la ferme du Coq sur la droite.

1 - La franchir et poursuivre sur un large chemin panoramique en laissant à gauche un 2ème champ d'éoliennes. À la première intersection, juste avant le 3ème champ d'éoliennes, continuer à droite sur un chemin en balcon donnant sur la vallée de Rentières. Traverser un village (Zanières) et à sa sortie, prendre à gauche un large chemin. Rester sur le chemin principal. Arriver à une route. L'emprunter à gauche jusqu'au virage à gauche.

2 - Tourner à droite sur un large chemin descendant jusqu'à un croisement. Aller à droite, rester sur la piste principale. Aux abords d'un village (Rentières), aller à droite et passer près d'une tour. À la fourche, descendre à gauche. Longer la couze d'Ardes et rejoindre une route. La suivre à gauche sur 400 m et prendre à droite un chemin passant sur la couze d'Ardes. Franchir un ru sur la droite et emprunter une sente abrupte atteignant une route. La suivre à gauche jusqu'à l'entrée d'un hameau (Chalagnat).

3 - Virer sur le chemin descendant à gauche. Ignorer un chemin montant à droite, poursuivre dans le bois et laisser un autre chemin à droite (montant aux ruines du château de Mercoeur). Après la borne thématique, descendre et à l'intersection tourner à droite. Continuer jusqu'à l'entrée de Ardes-sur-Couze. Descendre à gauche la rue principale, traverser la place du Foirail, longer la halle couverte et 200 m plus loin, emprunter à droite la rue du Regard. Tourner à gauche sur l'avenue Maréchal Leclerc pour rejoindre le village de vacances.

Retour sur Anzat-le-Luguet

Distance : 24,5 km

Durée : 7 h 45

Dénivelé cumulé positif = 1 130 m

Lieu de départ : village de vacances (Av. du Maréchal-Leclerc)

Départ : Du village de vacances d'Ardes-sur-Couze, se diriger vers le centre de secours, prendre à gauche la rue Maréchal Leclerc puis à droite la rue du Regard. Monter à gauche la rue du Commerce, traverser la place du Foirail et continuer. À l'intersection (croix) se diriger à droite sur le chemin de Gannat. Monter en lacet et à l'intersection, aller à gauche. Passer une borne thématique et monter un chemin caillouteux. Laisser à gauche le chemin montant aux ruines du château de Mercoeur et continuer tout droit dans le bois jusqu'à la route.

1 - La suivre à gauche. Traverser Chalagnat et continuer sur la route (vue sur la vallée de Rentières/rocher de l'Aigle) jusqu'au dernier hameau (Granges). À sa sortie, dans le virage, prendre le chemin à droite (vue sur les grottes de Strougoux). Franchir un ruisseau. À la fourche, continuer de monter à gauche (possibilité de descendre à droite jusqu'à la chapelle Sainte-Pezade, 15 min AR, table de pique-nique). Laisser un chemin à droite. À la fourche suivante, descendre à gauche puis monter jusqu'à une route à l'entrée d'un village (Mazoirs). Aller à gauche, passer à droite de l'église et 150 m plus loin, emprunter à droite un large chemin. Ignorer tous les chemins latéraux jusqu'à un carrefour en T.

2 - Monter à gauche sur la route forestière jusqu'à une intersection à l'orée de la forêt. Prendre à droite. Au 2ème passage canadien, tourner à gauche. Laisser un chemin à droite (vue sur la

Margeride). Suivre la lisière de la forêt jusqu'à un petit mirador de chasseurs. 20 m après le mirador, s'engager à gauche puis 2 autres fois à gauche jusqu'à un croisement en T (point 1 245 m).

3 - Aller à droite. Au croisement de 4 chemins, continuer tout droit jusqu'au parking de Parrot (après la sortie du bois, vue panoramique sur le cirque d'Artout, le Signal du Luguët, le massif du Sancy, le puy de Dôme et la Chaîne des Puys). NB : À ce point, fin de la variante ; vous retrouvez le circuit « le Tour des Vaches Rouges »

4 - Du parking, descendre à gauche et suivre la route direction Le Buffier. Au niveau d'une maison en ruines, prendre le chemin à gauche. Après un virage à droite (vue du Forez à La Margeride et sur le Mézenc), continuer la descente (vue sur le cirque d'Artoux) puis traverser un ruisseau. À la fourche, prendre à gauche puis monter jusqu'à une route. La traverser et s'engager à gauche sur le large chemin. Traverser le village Le Luguët jusqu'à la chapelle (table de pique-nique).

Étape 3 – Anzat-le-Luguët - Laurie

Distance : 21 km

Durée : 6 h Altitudes : 803 m / 1 135 m

Dénivelé cumulé positif : 721 m Lieu de départ : parking de l'église à Anzat-le-Luguët

Départ - Depuis le panneau d'étape situé près du parking de l'église, partir à gauche et descendre tout droit. Après le cimetière, prendre le chemin à gauche puis rejoindre une route. La suivre à droite. Dans Besse, descendre la route à droite. Après la tour de Besse (P1 : tour du XVème siècle), au niveau de la ferme, continuer la descente par le chemin. Franchir le ruisseau de La Bave (P2 : ruine d'un moulin scierie). Monter directement dans la forêt, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à une route. La traverser et poursuivre la montée sur la droite jusqu'à l'orée de la forêt.

1 - Virer à gauche sur un large chemin. Au carrefour en T, partir à droite, passer Combaliboeuf et après 200 m sur la route, prendre le 2ème chemin à droite pour rejoindre Courteuge. Prendre à droite, passer devant le dolmen.

2 - Traverser le hameau de Courteuge (dolmen à main droite et four à pain). en descendant la route.

3 - Dans le virage après le hameau, monter le grand chemin à droite. Au carrefour continuer en face (vue sur le « pays coupé » et au loin sur la Margeride). On rejoint la PR verte venant de Combaliboeuf, descendre dans les gorges à flanc de coteau par un beau chemin. Après une belle descente, on rejoint Leyvaux au fond du vallon (vieux village et église avec clocher à peigne).

4 - À hauteur de la mairie, continuer à droite.

5 - Au carrefour des gorges d'Apcher, descendre le chemin caillouteux à gauche jusqu'au fond des gorges. Traverser successivement les ruisseaux d'Apcher et de Barthonnnet qui confluent à cet endroit par les passerelles et monter en face à hauteur d'une ancienne entrée de mine (dépôts de croûtes carbonatées ferrugineuses déposées par une source d'eau minérale près de l'entrée). Remonter dans les bois sur environ 900 m (montée très raide), et au croisement, descendre à gauche. Continuer tout droit sur cette large piste boisée pendant environ 1,9 km en ignorant les intersections. Aboutir sur le plateau et rejoindre le village de Lussaud par la petite route.

6 - Passer à gauche de l'église puis prendre à droite face au pignon d'une grange, puis descendre à gauche par un grand chemin. Après un virage en épingle droite-gauche, on arrive sur une route (D 109). L'emprunter à droite sur 70 m. Franchir une chicane et descendre à gauche une sente qui traverse des prairies et continue tout droit jusqu'au fond du vallon (suivre l'alignement des arbres).

7 - Au fond du vallon, franchir un ru par la passerelle, en face, le long de la haie et remonter dans le bois, par une sente terreuse qui s'incurve sur la gauche avant de gagner un replat. Poursuivre dans la sapinière. À hauteur d'une prairie, franchir à 150 m d'intervalle 2 clôtures et continuer sur un chemin forestier dans la hêtraie. Vue à gauche sur les gorges et les plateaux environnants.

8 - Déboucher sur un grand chemin en terre. Le suivre à droite et atteindre le plateau pour rejoindre ensuite Anliac. Traverser le hameau, et à la sortie dans le virage, quitter la route pour prendre le chemin à gauche devant des bâtiments. Tourner à droite immédiatement après le 1er bâtiment, et suivre un ancien chemin jusqu'à une petite route. La suivre à gauche.

9 - Avant l'extrémité du plateau, le TVR quitte la route pour un bon chemin à droite qui traverse le plateau. Toutefois, pour accéder au gîte de Laurie, rester sur la route et descendre dans le village. Le gîte d'étape et le camping se situent en hors circuit, à 1,2 km : dans Laurie, avant d'atteindre l'église, prendre la ruelle à gauche puis suivre le chemin à droite qui longe une maison. Après un lacet, couper la route D 109 et suivre le chemin herbeux sur la gauche. Traverser de nouveau la route D 109 puis remonter en face la route communale qui mène au gîte puis au camping.

Étape – 4 Laurie-Peyrusse

Distance : 20,5 km

Durée : 6 h

Altitudes : 754 m / 1 134 m

Dénivelé cumulé positif : 811 m

Lieu de départ : gîte d'étape de Laurie

Il est possible de rejoindre Peyrusse en prenant la variante par Vèze mais il faudra compter un jour de marche en plus. Le tracé est commun jusqu'au point 7, puis à partir du point 8, se conformer au descriptif de la variante pour choisir cette option.

Départ - Depuis le gîte d'étape, regagner par la D 109 la place de l'église de Laurie ; monter la ruelle face au chevet de l'église, déboucher sur la route de Lussaud (D 109). L'emprunter pour s'élever sur le plateau.

1 - Prendre le 1er chemin à gauche sur le plateau (on retrouve le TVR qui arrive de Lussaud). Continuer tout droit sur environ 800 m. À la fourche, continuer en face, puis obliquer à gauche à hauteur d'un vieux chemin. Continuer sur 200 m.

2 - Au croisement suivre à droite puis continuer en restant sur le chemin principal pendant environ 1,3 km. Le chemin s'élargit ; continuer dans l'axe de la tour France Telecom, que l'on aperçoit au loin puis obliquer à gauche pour rejoindre une route (D 55).

3 - L'emprunter à gauche sur environ 100 m.

4 - En surplomb du hameau de Foulières, descendre à droite par un chemin empierré puis herbeux. À hauteur d'une croix en fer, prendre à droite, jusqu'au centre du hameau. Continuer de descendre puis s'engager sur un bon chemin qui part à droite.

5 - Poursuivre sur cette large piste pendant environ 1,7 km en ignorant les intersections.

6 - Franchir le ruisseau de La Valette et remonter à gauche un grand chemin dans la hêtraie.

7 - Arrivé sur un replat, continuer à droite sur un grand chemin qui monte vers le hameau de La Bastide (vue sur la tour médiévale de Colombine implantée sur une ancienne motte féodale). Le traverser et continuer sur la petite route. Passer le ruisseau de Vaurèze et remonter jusqu'à un carrefour routier. Arrivé au carrefour (point 8) possibilité de prendre la variante par Vèze. En ce cas, se conformer au descriptif de l'étape Laurie-Vèze puis Vèze - Peyrusse.

8 - Emprunter à gauche la D 155 sur environ 350 m. Entre le transformateur électrique et l'épingle, prendre le chemin qui surplombe la route. Suivre ce bon chemin sur environ 400 m qui retrouve la départementale. Prendre à droite et suivre la D 155. Passer Escrouzet et continuer la descente jusqu'au carrefour.

9 - Prendre à droite la D 9 en direction de Vèze. Après environ 100 m, prendre le chemin à gauche qui descend en parallèle à la départementale. Juste avant le moulin de Fournial (propriété privée), prendre le chemin herbeux tout à gauche qui mène à un joli pont de pierre. Traverser la Sianne et remonter dans le bois sur environ 1,2 km en restant sur le chemin principal. Le chemin traverse alors un massif de genêts puis longe les prairies à main gauche. Poursuivre sur environ 400 m.

10 - Retrouver une grande clairière, et, au croisement des pistes, prendre à gauche ; poursuivre la montée. Traverser le pré que la piste sépare en 2 et poursuivre ensuite dans le bois. La piste s'élève à travers champs et rejoint le plateau jusqu'au village de Bru.

11 - Prendre à droite la D 21 et la remonter sur environ 100 m. À la grande place, passer à main droite des abreuvoirs et poursuivre la petite route en face. Parcourir environ 250 m. Quitter la route et prendre le chemin à droite qui suit un alignement de sapins. Retrouver la D 221. Prendre à droite et suivre la D 221 sur environ 80 m.

12 - À l'intersection suivante, prendre à gauche, puis quitter de suite la route pour prendre un bon chemin à droite qui file à travers les pâtures. Continuer sur ce bon chemin pendant environ 1,4 km. Retrouver une haie à main droite. La dépasser puis, après une nouvelle haie, prendre à gauche. Parcourir environ 650 m et gagner un carrefour.

13 - Tourner à droite, puis après environ 30 m, prendre à gauche le chemin herbeux sur environ 400 m.

14 - À l'intersection, prendre de nouveau à gauche et descendre pour se retrouver face à un hangar agricole en surplomb du hameau de Valence.

15 - Prendre à gauche, et au croisement suivant prendre la petite route qui part à droite. Quitter le hameau. À la fourche (calvaire,) continuer en face.

16 - Juste avant l'épingle, prendre le chemin en face bordé de pins. La piste descend à travers bois. En bas, à l'intersection, prendre à droite. Longer le cimetière à main gauche et gagner Peyrusse.

Variante n°2 – Cantal Aller vers Vèze puis retour sur Peyrusse en 2 étapes.

Distance : 33,5 km

Durée : 9 h 35

Dénivelé cumulé positif = 420 m

Étape Laurie - Vèze : 18,3 km - 5h15

Se conformer au descriptif de l'étape 4 depuis le départ jusqu'au point 7.

8 - Au carrefour, prendre à droite la D 155 sur environ 1,7 km et rejoindre le village de Molèdes (tour médiévale de Colombine implantée sur une ancienne motte féodale).

9 - Dans le village de Molèdes, tourner à gauche vers l'église. Après la fontaine prendre à droite la direction de Fondevialle et de la Brèche de Giniol (église romane de Molèdes). Dès la sortie du village, prendre à gauche la coursière herbeuse en montée. On rejoint la route que l'on emprunte sur un peu plus de 500 m en montant lentement.

10 - Au croisement suivant, ne pas se diriger vers Fondevialle. Rester à droite et monter progressivement sur 1,5 km par la grande piste vers la brèche de Giniol.

11 - Au niveau du col (1 255 m) qui marque la fin du grand chemin (beau panorama en face et vue vers l'ouest sur les monts du Cantal), franchir la clôture, obliquer à droite pour passer du côté droit de la clôture que l'on suit en descendant. Passer une zone humide (source et abreuvoirs). À hauteur d'un bosquet d'arbres sur la droite (clôtures à franchir), passer à gauche de la clôture et en contrebas, suivre une rangée de frênes jusqu'à la ferme de Chanusclade (plusieurs clôtures électriques à passer et une clôture avant la ferme).

12 - Suivre la trace qui passe sous la ferme de Chanusclade en longeant la clôture par la gauche ; puis se diriger vers une ligne électrique. Virer à gauche (arbres, clôture à franchir, bac en béton) pour retrouver et descendre un vieux chemin creux bordé de haies ponctuées d'arbres. On arrive sur un grand chemin gravillonné que l'on emprunte à droite. Après environ 400 m, rejoindre la D 209.

13 - La prendre à gauche et descendre jusqu'au hameau de Moudet (fontaine et bacs en pierre surmontés d'une croix en métal). À la sortie de Moudet, continuer sur la D 209 et rejoindre le hameau d'Aubeviou (belle fontaine et grands bacs en pierre. Au four à pain, prendre à gauche et traverser le hameau. Sortir par un vieux chemin humide qui descend dans le vallon de la Sianne. Dans une grande prairie en pente, le chemin vire à droite et continue à descendre dans un vieux chemin creux et humide bordé d'arbres. Rejoindre le hameau de La Tour.

14 - Passer le long des maisons (bel espace aménagé et fleuri) et franchir le pont en pierre. Après le pont, prendre le chemin à gauche qui remonte dans les bois. Au croisement : monter à droite et déboucher sur la D 209. La prendre à gauche pour atteindre le village de Vèze distant de 300 m.

Étape Vèze - Peyrusse : 15,3 km - 4 h 20

Départ donné depuis la place de la Fontaine, prendre au fond de la place entre les maisons ; tourner à gauche et sortir de Vèze par une petite route goudronnée que l'on emprunte sur 500 m environ.

1 - Au croisement, traverser la route (D 9) et prendre le grand chemin en face bordé d'arbres, non loin d'un hangar agricole. À la patte d'oie, prendre à gauche, puis traverser le ruisseau de La Meule avant de remonter à flanc de vallon vers le hameau du Lac.

2 - Au lac, prendre de suite le chemin qui part à gauche du pignon d'une maison. Chemin humide bordé d'arbres qui arrive à hauteur d'une prairie.

3 - Prendre l'étroit sentier entre la prairie et le bois, le long de la clôture, à l'extérieur du pré. Peu après, le chemin s'élargit dans la hêtraie en descendant légèrement suivant une large courbe à droite. Arriver à hauteur d'une prairie au milieu des bois (panneau propriété privée) ; la traverser par une trace herbeuse, et continuer en sous-bois en descendant le chemin très humide.

4 - Franchir le ru de la Jalle, avant de remonter vers un chemin bordé de genêts sur le plateau. Après une courbe à droite, on arrive à la chapelle romane de Chastre (ou de Chanet). Après la visite et s'être imprégné des lieux, continuer plein sud par le grand chemin carrossable.

5 - Au croisement avec la route menant au hameau de Chastre, prendre à gauche.

6 - Au carrefour routier du hameau de Béteil, continuer à droite en descente. Au croisement suivant (croix et réservoir d'eau), continuer en face et entrer dans le hameau de Feydit, que l'on traverse dans toute sa longueur.

7 - Devant le cimetière, à la fin de la route qui décrit une raquette de retournement, descendre à droite le chemin peu visible au départ et qui s'affirme peu après en pénétrant dans les bois. Descendre en lacets jusqu'à rejoindre le fond du vallon où coule le ruisseau du bois Gravaize. En surplomb du ruisseau, juste avant une zone envahie par les fougères, couper complètement à droite et descendre le raidillon jusqu'au ruisseau.

8 - Traverser le ruisseau du bois de Gravaize à gué et remonter en diagonale sur la gauche ; franchir un ru et continuer à s'élever dans les bois. Le sentier oblique sur la droite et monte plus raide. 9 - Après un fort raidillon dans une trace peu marquée, on débouche sur un grand chemin herbeux que l'on emprunte à droite.

10 - Après une courbe à droite, on arrive sur un grand et beau chemin que l'on prend à gauche, pour s'élever, d'abord nettement puis progressivement en serpentant dans les bois sur environ 1,5 km. À l'orée des bois, le chemin progresse de part et d'autre des prairies ; après une courbe à droite, on retrouve une petite route qui monte vers la D 21.

11 - Traverser la D 21 (route d'Allanche à Massiac) ; faire 50 m en face et s'engager dans la traversière à gauche pour revenir près de la D 21 et emprunter à droite la petite route de Pimpérige sur environ 400 m. Quitter la route dans le virage et continuer en face dans le chemin herbeux bordé de murets en pierres sur 300 m.

12 - Au croisement, tourner à droite pour descendre par un grand chemin empierré vers le hameau de Valence.

13 - Après le hangar agricole, prendre à gauche, et au croisement suivant, prendre la petite route à droite et quitter le hameau. À la fourche (calvaire), continuer en face.

14 - Juste avant l'épingle, prendre le chemin en face bordé de pins. La piste descend à travers bois. En bas, à l'intersection, prendre à droite. Longer le cimetière à main gauche et gagner Peyrusse.

Étape 5 – Peyrusse – Allanche Distance : 12,4 km

Durée : 3 h 30 Altitudes : 942 m / 1 200 m

Dénivelé cumulé positif : 390 m

Lieu de départ : Parking à l'entrée du village sous la mairie.

Départ - Au cœur du village, prendre la route d'Allanche - Peyrusse-Haut ; tourner à droite avant l'église et suivre la route (D 114) ; passer devant un plan d'eau et continuer sur 250 m.

1 - Quitter la route (D 114) pour emprunter à gauche un grand chemin herbeux qui monte dans le bois et s'élève jusqu'à Peyrusse-le-Château - Peyrusse-Haut (vue sur Peyrusse et les pays coupés environnants) Arrivé dans Peyrusse-le-Château, passer devant une ferme, suivie d'autres bâtiments, à

hauteur d'un terre-plein (abreuvoirs), monter à droite et traverser un vaste carrefour en se dirigeant vers de grands hangars agricoles tout au bout du hameau.

2 - Monter le grand chemin à gauche le long d'un grand bâtiment puis prendre le chemin herbeux à gauche qui monte vers le plateau jusqu'à une clôture (vieux chemin bordé de murets). Vue sur le château de Peyrusse-Haut. La franchir et suivre à droite entre 2 clôtures, jusqu'à un bon chemin. L'emprunter à gauche et descendre vers une route.

3 - Prendre la route à droite et la suivre sur 250 m.

4 - Au carrefour routier, prendre la petite route à droite en direction de Plavarenne-Vélonnière, la suivre sur environ 800 m.

5 - Au croisement suivant, à l'intersection avec la route qui relie les hameaux de Gourt et de Vélonnière, monter le grand chemin en face sur 100 m. Puis au niveau d'un élargissement emprunter à droite un vieux chemin bordé de murets et d'arbres, traverser successivement 2 portillons.

6 - Au croisement, prendre à gauche et traverser la chicane. Continuer en face en remontant une grande trace en creux (anciens murets en pierre) et, après la traversée d'un portillon, parvenir à une petite route. L'emprunter en face sur 1 km jusqu'à la D 114. Au croisement, prendre à droite et continuer sur 120 m le long de la plantation de résineux qui marque le col de la Croix de Lampre (1 199 m).

7 - À l'angle du bois (portillon), prendre à gauche une piste herbeuse sur environ 750 m jusqu'à trouver un chemin transversal. Vue sur la Planèze et les monts du Cantal. Le prendre à droite et le suivre sur environ 900 m. Passer devant un hangar et continuer jusqu'à un carrefour. Prendre le grand chemin à gauche jusqu'à une petite route.

8 - Monter à droite en direction d'un grand bâtiment agricole ; passer devant une croix au lieu-dit L'Hôpital, et continuer jusqu'à la D 114 (à l'entrée de Maillargues). Prendre en face une traversière qui passe près d'une maison isolée sur la gauche ; rejoindre une route, monter à droite. Arrivé sur un grand communal (four à pain); prendre à droite une petite route (D 309) et la remonter sur environ 500 m.

9 - La quitter pour un grand chemin à gauche; dépasser un hangar sur la gauche Vue sur Allanche. Continuer sur cette large piste pendant 1 km.

10 - Au carrefour suivant, descendre à gauche vers Allanche. Après les premières maisons (rue de Valmont), on arrive sur une grande rue, gagner le centre du village à droite par la rue Saint-Eloi, la place Saint-Jean puis l'avenue de l'Abbé de Pradt.

Étape 6 – Allanche – Marcenat

Distance : 21,5 km

Durée : 6 h 15 Altitudes : 972 m / 1 233 m

Dénivelé cumulé positif : 625 m

Lieu de départ : Parking place du Cézallier à Allanche

Départ - De la grande place du Cézallier, descendre la D 9 en direction de Vernols - Salers et franchir le pont qui enjambe le ruisseau d'Allanche.

- 1 - Prendre à droite, le chemin de la Roche Marchal et continuer tout droit jusqu'au hameau du Bac (1,2 km). On passe devant l'Arboretum, espace thématique aménagé (table pique-nique - bancs).
- 2 - Tourner à droite devant le four à pain, aller jusqu'à la D 679. Pont piétonnier – Four à pain – Croix et Vierge à l'enfant dans une niche murale.
- 3 - Traverser la RD 679 et prendre en face, puis après 50 m, monter par le chemin à gauche (petit ru en contrebas). Poursuivre entre les prairies sur environ 750 m.
- 4 - À la fourche, monter à gauche et prendre une nouvelle fois à gauche à l'entrée du bois de Fouet-Haut. Le traverser et, après la montée, regagner une crête. Poursuivre en face puis redescendre vers le hameau de Piquemeule.
- 5 - Passer près de la grange de Piquemeule (remarquable par ses dimensions) et prendre le grand chemin à droite ; traverser le ruisseau d'Allanche.
- 6 - À la fourche, monter par le chemin de gauche (vues sur les monts du Cantal et le versant sud-ouest du Cézallier).
- 7 - Au croisement, rester à droite et regagner la route (RD 39).
- 8 - La prendre à gauche jusqu'à Pradiers (panneau d'information – table pique-nique – église)
- 9 - Depuis la place de l'église de Pradiers, descendre le petit escalier, passer derrière le transformateur EDF et descendre la rue qui conduit à l'extrémité nord du village ; bifurquer à gauche, puis à droite vers les dernières maisons.
- 10 - S'engager sur ce vieux chemin qui part à droite puis franchir 2 rus successivement dans 2 virages à gauche à 90°. Monter dans un chemin à mi-pente bordé de grands arbres (vue sur les monts du Cantal) ; continuer plein nord (franchir 4 portillons) jusqu'au hameau de Courbières. Traverser un vieux pont en pierre, et après une courte montée à gauche, arriver vers le haut du hameau. Prendre à droite et continuer à monter jusqu'à une fourche.
- 11 - Prendre à gauche ; passer devant un réservoir d'eau, ignorer un chemin à droite, à la fourche suivante monter à droite.
- 12 - À l'orée du bois, franchir un portail ; longer la plantation et continuer tout droit dans la prairie sur 200 m jusqu'à un portail. Le franchir pour continuer le long de la clôture jusqu'à un 2ème portail tout proche. Suivre la clôture dans la même direction pour arriver sur un vieux chemin creux perpendiculaire.
- 13 - Monter à droite sur environ 200 m, puis à la fourche, prendre sur la gauche un bon chemin qui dessert la prairie. Le suivre jusqu'à Rascoupet.
- 14 - Au hameau, continuer tout droit sur 50 m. Descendre à gauche à hauteur du pignon d'un grand bâtiment, jusqu'à Rascoupet-Bas. Au carrefour, prendre à gauche la petite route sur environ 150 m pour sortir du hameau.
- 15 - Obliquer à droite et suivre la trace orientée sud, le long des champs et des prés en restant le long de la clôture.
- 16 - Prendre à droite (à gauche ferme des Prades - Hébergement). Au bout du chemin, traverser une petite route (à gauche, possibilité d'aller voir en 20 min AR le site de coulée basaltique de la Roche classé espace naturel sensible) et monter le chemin en face jusqu'à une route.

17 - Prendre à droite et suivre la route sur environ 850 m. Au croisement, au niveau de la ferme, prendre à gauche et monter jusqu'au hameau du Greil. Suivre une voie goudronnée entre 2 maisons (borne d'incendie) et continuer jusqu'à une patte d'oie. Continuer en face, et rester sur ce chemin jusqu'à une clôture.

18 - Passer la barrière et suivre la trace qui se dirige de niveau vers le buron de Marquisat (propriété privée ; vaches en pacage). À hauteur du buron, franchir une clôture électrique et suivre la trace peu visible, de niveau, direction Nord-Ouest (un petit ru coule à droite et en parallèle de la trace jalonnée de grosses pierres). Se diriger droit sur un réservoir partiellement enterré implanté de l'autre côté d'une clôture. Suivre en remontant la clôture, sans la traverser, sur plus de 100 m pour atteindre un portillon.

19 - Franchir successivement 2 clôtures (portillons) et descendre en direction de la ferme de Marquisat. Suivre la route en face.

20 - Juste après l'accès à la ferme de la Clède (croix de chemin), emprunter le chemin à gauche. Passer devant un réservoir (banc) et descendre en direction des installations de l'INRA au lieu-dit La Borie.

21 - Après les bâtiments agricoles, emprunter à droite un bon chemin bordé de grands arbres. Le suivre jusqu'à Marcenat.

Étape 7 – Marcenat - Montgreleix Distance : 14,8 km

Durée : 4 h 15 Altitudes : 1 049 m / 1 273 m

Dénivelé cumulé positif : 555 m

Lieu de départ : Parking place de Castellane à Marcenat

Départ - De la rue principale de Marcenat, descendre en direction de Condat. À hauteur de la maison de retraite, quitter la route de Condat (D 679) continuer tout droit sur 50 m, le long de la salle polyvalente (gîte rural).

1 - Au premier carrefour (fontaine avec bac en pierre), tourner à droite. Puis peu après à la fourche tourner à gauche. Au carrefour suivant poursuivre en face. À la fourche, prendre le chemin de droite en direction du terrain de sports. Le longer par l'arrière et déboucher sur une route (D 36).

2 - La traverser et monter en face la petite route direction l'Estival-Marquisat, laisser deux embranchements à droite, aller jusqu'à une fourche. Prendre à gauche jusqu'aux fermes de l'Estival. Dépasser la dernière ferme à main gauche et continuer jusqu'à un portail métallique, poursuivre sur un chemin herbeux. Retrouver un autre portail (propriété privée) : pénétrer dans la prairie et descendre la trace vers le bout de la pâture, opérer une boucle à 180° pour revenir longer la haie en contrebas jusqu'à une barrière. La franchir puis emprunter un chemin herbeux sur 50 m, puis empierré. Après un ru, déboucher sur une petite route, l'emprunter à gauche.

3 - Au carrefour au-dessus du hameau de la Maninie ; monter la route à droite jusqu'à la ferme de Rocherousse.

4 - La traverser puis obliquer sur la gauche. Passer successivement 2 portails (distants de 20 m) et suivre un chemin jusqu'à 2 nouveaux portails, continuer jusqu'à un grand chemin.

5 - L'emprunter à droite. Au carrefour (croix), virer à gauche et remonter au hameau du Godde.

6 - Au hameau du Godde, prendre à droite la petite route qui mène au monastère de la Traverse (croix en pierre). Ignorer les croisements et continuer tout droit sur la route jusqu'au monastère.

7 - Dépasser le monastère et continuer la route qui se transforme en chemin. À la fourche, continuer sur la gauche. Continuer tout droit sur cette large piste pendant environ 1,7 km et rejoindre l'entrée du hameau du Saillant. Hors circuit : accès par le hameau au pied de la cascade du Saillant (10 min AR).

8 - Depuis le couderc du Saillant (panneau d'information, départ de PR et table pique-nique sur la placette), prendre la route menant au Fayet et à Marcenat sur quelques dizaines de mètres.

9 - Après le petit pont, quitter la route (RD 36) et monter un chemin d'exploitation à droite à travers les prairies.

10 - Après un ru, on arrive à une 1ère barrière métallique (propriété privée), puis à un portillon, monter dans les estives en suivant la trace jusqu'au buron de Naufonds. Suivre le sentier en longeant la clôture à droite et descendre jusqu'à un portillon. Le franchir puis suivre le chemin jusqu'à une barrière métallique. Continuer dans un bon chemin et quitter les pâturages. Après un espace pique-nique, on arrive au hameau du Lac.

11 - Prendre la petite route à droite au milieu du hameau. Passer devant le pôle d'accueil des Estives du Lac. Continuer la petite route jusqu'au village de Montgreleix (1 km). Vue sur le massif du Sancy à droite et les monts du Cantal à gauche. Après le cimetière, au carrefour prendre en face jusqu'à l'église et la place du village.

Étape 8 – Montgreleix - Égliseneuve-d'Entraigues

Distance : 12,4 km

Durée : 3 h 30 Altitudes : 917 m / 1 246 m

Dénivelé cumulé positif : 300 m

Lieu de départ : Parking place de l'église à Montgreleix

Départ - Depuis la place du village de Montgreleix, prendre la venelle entre un café et l'église, tourner à gauche et continuer tout droit pour sortir du village. Au croisement continuer en face vers la croix de Saint-Roch - vue sur les monts du Cézallier et le Sancy.

1 - Franchir un portillon et descendre tout à droite le long des barbelés vers des bosquets en bas des pâturages. À hauteur des bosquets, obliquer à gauche pour rejoindre une clôture ; franchir la chicane et emprunter à droite un chemin qui traverse le bois. Au niveau du ruisseau du lac passage à gué sur des pierres, puis suivre un chemin jusqu'au hameau de La Bastide. Dépasser le hameau en continuant sur la petite route.

2 - Au carrefour, monter la route à droite jusqu'à Lascombe.

3 - Dans le hameau, prendre un grand chemin à gauche jusqu'à Labro. Traverser le hameau, descendre jusqu'à la route D 104. La prendre à droite jusqu'au hameau du Bac (1 km).

4 - Au Bac, tourner dans le premier chemin goudronné à gauche, puis à droite à 150 m. Descendre à travers le hameau en laissant des voies à gauche et à droite.

5 - En bas de celui-ci traverser la RD 104 et prendre en face un large chemin jusqu'à l'entrée de prairies. Passer le portillon et continuer en face sur un chemin herbeux bordé d'arbres, franchir une clôture et continuer à descendre jusqu'à la D 305.

6 - La prendre à droite sur 200 m. En surplomb d'une maison, descendre à gauche sur 50 m. Au croisement des pistes, prendre le chemin de droite. À une nouvelle fourche, rester sur le chemin de gauche. Après environ 200 m, quitter le chemin en tournant tout à droite. S'engager alors sur une trace à couvert et descendre au fond du vallon. Retrouver un vieux pont en pierre (limite Cantal- Puy de Dôme). Le traverser et monter en face pour atteindre une route (D 128).

7 - Continuer en face dans un ancien chemin longeant des prés (vues sur Égliseneuve-d'Entraigues). À la patte d'oie, à l'entrée de Maubourg, descendre sur la gauche jusqu'à la D 128. Prendre à droite, passer un pont et remonter dans le village d'Egliseneuve.

Informations complémentaires :

- Type : Boucle
 - Nature du terrain : Cailloux, Terre, Gravillons
 - Environnement : Lac ou plan d'eau à moins de 300 m, Vue montagne, En montagne, Village à -2 km, Au bord de l'eau, Etang à moins de 5 km, Dans une réserve naturelle, Présence de troupeaux et chiens de protection
 - Animaux interdits, même tenus en laisse, traversée de propriétés privées et de pâtures, troupeaux à l'estive,
 - Pour votre sécurité, prenez toujours avec vous une bouteille d'eau, un chapeau, des vêtements chauds et contre la pluie, et équipez-vous de chaussures adaptées à la marche. Selon les conditions météorologiques, certains itinéraires sont déconseillés par mauvais temps (brouillard) ou ne sont pas praticables, voire interdits, durant la saison hivernale.
Le bivouac : durant l'heure d'été, la tente doit être montée après 20 h et démontée avant 8 h. L'emplacement du bivouac devra être situé en lisière forestière à l'exclusion des pentes, cratères et sommets des volcans ou indication contraire affichée sur le terrain. L'accord de celui qui a la jouissance ou la propriété du sol doit être sollicité.
Les feux de plein air sont possibles sur des aires spécialement aménagées. Sinon, tout feu est interdit à moins de 200 m d'une lisière, d'un bois ou d'une forêt ou sous le régime d'un arrêté préfectoral.
L'utilisation de réchaud portatif à gaz est néanmoins tolérée, dans un cadre le plus sécurisé possible (stabilité, éloigné de matière inflammable...).
- Rester sur les chemins balisés. Respecter les propriétés privées.
Prévoir un sac poubelle pour mettre les déchets de pique-nique, de goûter ou autres, utiliser les conteneurs présents sur presque tous les parkings.
Ne pas déranger la faune sauvage.
Ne pas cueillir les fleurs car beaucoup d'entre elles sont protégées (même celles paraissant très ordinaires ou communes).